

Documents publicitaires

FORMATION

DES PARTICULARITES DU DROIT DES SUCCESSIONS EN POLYNESIE FRANCAISE :

LA DEVOLUTION SUCCESSORALE LEGALE DANS LE TEMPS ET L'ESPACE en Polynésie française

Niveau 3 : avancé

Présentation

Cette formation s'adresse aux **professionnels du droit** souhaitant approfondir leurs connaissances dans le règlement de successions ouvertes en Polynésie française du 19^{ème} siècle à nos jours. Une journée pour aborder les textes applicables en droit des successions en fonction de la date du décès, leurs évolutions, la jurisprudence ainsi que des cas pratiques.

Programme

I - La dévolution successorale - L'entrée en vigueur des textes en Polynésie française

- Présentation des textes et de la jurisprudence - Entrée en vigueur et dispositions transitoires
- Méthodologie de recherche des textes applicables dans les temps

II - La dévolution légale en Polynésie française dans le temps et dans l'espace

- Les lois codifiées aux ISLV
- La vocation successorale légale dans le code civil. Du Royaume de Tahiti et ses dépendances, des EFO à la Polynésie française : du 19^{ème} siècle à nos jours.
- Le droit de retour légal et la succession anomale dans le temps et l'espace : des lois codifiées au code civil
- La suppression des discriminations dans le premier ordre et l'unification du mode de preuve de la filiation maternelle – Dispositions transitoires. Rétroactivité
- Des adaptations pour la Polynésie française

III - Cas pratiques – Dévolution successorale légale – Ouvertures de successions dans le temps

DATES : Vendredi 13 mars 2026 - **Durée :** 7h00 - Déjeuner avec les formateurs.

INTERVENANT(S) : un diplômé notaire et un magistrat à la retraite.

Dossier pédagogique numérique

Post Facebook



Formation continue professionnelle

Droit des successions

LA DEVOLUTION SUCCESSORALE LÉGALE

DANS LE TEMPS ET L'ESPACE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Niveau 3 : Avancé

Objectif : la présente formation a pour objet d'exposer et d'analyser le droit applicable dans cette collectivité d'outre-mer à statut particulier, en fonction de la date d'ouverture de la succession, du XIX^e siècle à la période contemporaine.

- Textes (Lois codifiées aux ISLV - Code civil Royaume de Tahiti et ses dépendances, EFO et Polynésie française)

& jurisprudence

- Cas pratiques et analyses

Public : avocats et collaborateurs

Date Vendredi 13 mars 2026

⌚ Durée : 7h00

● Déjeuner avec les formateurs

Intervenant : un diplômé notaire et un ancien magistrat

Dossier pédagogique numérique



📞 **40 42 37 30**

E-mail : contact@tahiti-formation.com

